



CSE TER Nouvelle-Aquitaine 31 Mars 2026

OUVERTURE À LA CONCURRENCE : UN CHOC POUR LES CHEMINOTS DU TER NOUVELLE-AQUITAINE

Ce 31 mars 2026, en pleine séance du CSE TER Nouvelle-Aquitaine, les élus du personnel ont appris par voie de presse une information d'une gravité exceptionnelle : l'attribution du lot Poitou-Charentes à Transdev.

Une telle annonce, faite dans les médias avant toute communication officielle, est inacceptable.

C'est un véritable choc !

Pour les cheminots, pour les collectifs de travail, pour toutes celles et ceux qui font vivre le service public ferroviaire au quotidien.

Nous devons obtenir une réponse officielle le 2 avril.

Au lieu de cela, nous avons découvert notre avenir dans un article de presse.

- **Ce mépris est violent.**
- **Cette méthode est brutale**
- **Elle génère une souffrance immédiate et profonde chez les agents.**

UNE DÉCISION POLITIQUE, UNE ENTREPRISE IMPUISSANTE... MAIS ACCOMPAGNATRICE

Il est essentiel de le dire clairement :

- Cette décision relève de la Région.
- L'entreprise, à ce stade, est **impuissante face à cette annonce.**

Mais dans le même temps, il faut aussi dire la vérité :

- **L'entreprise n'est pas étrangère à la situation que nous vivons aujourd'hui.**
- **Depuis des mois, elle accompagne la Région dans cette ouverture à la concurrence.**
- **Elle a, de fait, préparé le terrain à l'arrivée de nouveaux opérateurs.**

Autrement dit :

- **Impuissante aujourd'hui sur la décision finale...**
- **Mais actrice dans la mise en place du processus qui y conduit.**

À l'heure actuelle, la Région, la SNCF et Transdev affirment ne pas être à l'origine de cette communication dans les médias.

Résultat :

Les cheminots apprennent une décision majeure... sans communication officielle, sans cadre clair, et sans anticipation à la hauteur des conséquences humaines.

Une situation incompréhensible et profondément anxiogène.

UNE RÉACTION UNITAIRE ET RESPONSABLE

Face à cette situation, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, SUD-Rail, UNSA, CFDT), unies, ont pris leurs responsabilités :

- 👉 **Interruption immédiate du CSE** pour permettre une prise de recul collective et réfléchir aux actions à mener.
- 👉 **Dépôt d'un droit d'alerte pour risque psychosocial**, au titre de l'article L2312-59 du Code du travail.

DU CHOC À L'ACTION : DROIT D'ALERTE ET ENQUÊTE TERRAIN

POURQUOI CE DROIT D'ALERTE ?

Parce que cette annonce médiatique brutale constitue une atteinte aux droits des agents et à leur santé physique et mentale.
Parce que l'incertitude, l'absence d'information claire et la précipitation dans le processus créent de l'angoisse, de la colère et un profond sentiment d'abandon.
Parce que l'entreprise ne peut pas traiter une transformation aussi lourde avec légèreté, même lorsqu'elle ne maîtrise pas le calendrier.

UNE ENQUÊTE POUR FAIRE ENTENDRE LA PAROLE DES AGENTS

Suite au dépôt du droit d'alerte, une réunion s'est tenue le 31 mars après-midi entre la direction et les représentants du personnel.

Un protocole d'enquête a été défini :

- **21 entretiens seront réalisés** auprès d'agents de tous métiers (agents au sol, ASCT, ADC, fonctions support, managers...)
- Ces échanges auront lieu en binôme direction / représentants du personnel
- Les agents seront informés en amont et pourront s'exprimer librement sur leur ressenti et leurs besoins.

Objectif :

- Mettre en lumière la réalité du terrain
- Mesurer l'impact psychologique des annonces
- Exiger des réponses concrètes et adaptées

DES MESURES INSUFFISANTES FACE À L'AMPLEUR DU CHOC

La direction a présenté des dispositifs d'accompagnement (réunions managers, dispositifs PSP, forums, présence encadrement...).
Mais soyons clairs :

- **Ces mesures ne répondent pas à la violence de la situation.**
- **Elles arrivent après le choc, sans anticipation réelle.**
- **Elles ne compensent pas le manque de transparence et de respect.**

NOTRE POSITION : CLAIRE ET DÉTERMINÉE

Nous refusons :

- ✗ Que l'avenir des cheminots se décide dans les médias
- ✗ Que les agents soient mis devant le fait accompli
- ✗ Que la santé des salariés soit reléguée au second plan

Nous exigeons :

- ✓ Une information claire, loyale et immédiate
- ✓ Un accompagnement à la hauteur des enjeux humains
- ✓ Le respect des agents et de leur engagement
- ✓ Des garanties concrètes pour l'avenir de tous

AUX AGENTS : VOUS N'ÊTES PAS SEULS

Cette situation est difficile. Elle génère des inquiétudes légitimes.

- **Exprimez-vous lors des entretiens**
- **Faites remonter vos ressentis**
- **Ne restez pas isolés**

Vos représentants sont mobilisés, unis, et déterminés à défendre vos droits, votre santé et votre avenir.

L'UNITÉ SYNDICALE EST UNE FORCE

Face à cette attaque contre le service public et les cheminots, l'unité syndicale est totale.

C'est ensemble que nous construirons les réponses.

C'est ensemble que nous ferons face.

